



(11)

EP 2 653 055 B1

(12)

FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

(45) Date de publication et mention
de la délivrance du brevet:
18.07.2018 Bulletin 2018/29

(51) Int Cl.:
A45C 13/28 (2006.01) **A45C 13/18** (2006.01)
B65D 25/32 (2006.01) **E05B 65/52** (2006.01)
A45C 5/03 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **13164136.7**

(22) Date de dépôt: **17.04.2013**

(54) Dispositif de blocage d'une poignée d'une cassette de transport sécurisé

Blockiervorrichtung eines Griffs an einer gesicherten Transportkassette

Device for locking a handle of a secure transport box

(84) Etats contractants désignés:
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**

(30) Priorité: **19.04.2012 FR 1253613**

(43) Date de publication de la demande:
23.10.2013 Bulletin 2013/43

(73) Titulaire: **Oberthur Cash Protection
21079 Dijon Cedex (FR)**

(72) Inventeurs:
• **Saussard, Philippe**
21490 Varois et Chaignot (FR)
• **Buetler, Daniel**
21560 Arc sur Tille (FR)

(74) Mandataire: **Oudin, Stéphane**
JurisPatent - Cabinet Guiu
10, rue Paul Thénard
21000 Dijon (FR)

(56) Documents cités:
EP-A1- 0 398 433 EP-A2- 1 520 660
US-A- 5 176 281

EP 2 653 055 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la publication de la mention de la délivrance du brevet européen au Bulletin européen des brevets, toute personne peut faire opposition à ce brevet auprès de l'Office européen des brevets, conformément au règlement d'exécution. L'opposition n'est réputée formée qu'après le paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

Domaine technique

[0001] La présente invention concerne un dispositif de blocage de poignée de transport d'une cassette (ou container) servant à stocker et transporter de manière sécurisée des objets de valeur disposés en vrac ou dans des sacs. L'invention concerne également une cassette munie d'un tel dispositif de blocage de poignée de transport.

Technique antérieure

[0002] De façon connue, le stockage et le transport sécurisé d'objets de valeur, notamment de billets de banque en vrac ou logés dans des sacs, se fait par l'intermédiaire d'une cassette (ou container) que l'on peut déplacer manuellement. Ce type de cassette sécurisée comprend le plus souvent une ouverture fermée par un couvercle mobile, cette ouverture permettant de déposer à l'intérieur du container les billets à transporter.

[0003] En cas de tentative de vol ou d'ouverture par effraction du container, il est généralement prévu de neutraliser les billets notamment par maculage. A cet effet, un ou plusieurs modules de neutralisation sont disposés à l'intérieur du container, chacun de ces modules se composant d'une chambre remplie par exemple d'encre et connectée à une rampe d'aspersion, et de moyens pour chasser l'encre de la chambre vers la rampe d'aspersion en cas de fracturation de l'enceinte du container ou suite à une commande à distance.

[0004] C'est pourquoi afin d'éviter la neutralisation des valeurs contenues dans la cassette, certains voleurs attendent que les employés de banque ouvrent normalement le couvercle de la cassette pour s'emparer de la cassette et s'enfuir en prenant soin de ne pas refermer ledit couvercle.

[0005] Par exemple, US5176281 divulgue une cassette avec un couvercle et une poignée pivotante.

Exposé de l'invention

[0006] Ainsi, le but de la présente invention est de proposer un dispositif de blocage de poignée de transport d'une cassette servant à stocker et transporter de manière sécurisée des objets de valeur disposés en vrac ou dans des sacs étant fiable et rendant le port et/ou le transport de ladite cassette moins aisé voire impossible lorsque le couvercle de ladite cassette est ouvert. En outre, le dispositif permet d'éviter qu'un candidat voleur ne puisse se saisir de la cassette par la poignée et la transporter sans être remarqué ; ceci dissuade le vol de la cassette et réduit aussi les fraudes internes au sein des sociétés bancaires et de transport de fonds.

[0007] A cet effet, la présente invention a pour objet un dispositif de blocage d'une poignée de transport d'une cassette de stockage et de transport sécurisé d'objets de valeur, notamment de billets de banque en vrac ou

logés dans des sacs, comportant au moins un compartiment interne agencé pour contenir lesdites valeurs et présentant une ouverture de forme globalement rectangulaire, un couvercle disposé au droit de l'ouverture et articulé autour de l'un des bords longitudinaux de ladite ouverture pour permettre d'accéder à l'intérieur du compartiment interne et une poignée de transport apte à pivoter par rapport audit compartiment interne, par l'intermédiaire de deux bras et de deux axes montés chacun pivotant sur l'une des parois latérales du compartiment interne autour d'un axe sensiblement parallèle à l'axe d'articulation dudit couvercle, ladite poignée de transport étant apte à pivoter entre une position "transport" dans laquelle ses bras se trouvent sensiblement dans le plan longitudinal du compartiment interne contenant l'axe de pivotement de ladite poignée de transport et une position "ouverture" dans laquelle, d'une part, ses bras se trouvent sensiblement dans un plan perpendiculaire audit plan longitudinal du compartiment interne et, d'autre part, le couvercle peut alors être ouvert. Ledit dispositif de blocage est remarquable en ce qu'il est du type mécanique à encliquetage et permet, d'une part, lorsque le couvercle est fermé de libérer la poignée de transport qui peut pivoter entre ses positions "transport" et "ouverture" et, d'autre part, lorsque le couvercle commence à s'ouvrir, de bloquer la poignée de transport en position "ouverture".

[0008] De manière avantageuse, le dispositif de blocage selon comporte au moins une roue fixée sur l'un des axes et présentant un cran, un bras articulé au compartiment interne autour d'un axe sensiblement parallèle à l'axe de rotation de la poignée de transport et comportant à l'une de ses extrémités une zone d'appui et à l'autre extrémité un rebord apte à coopérer avec ledit cran, un tenon solidaire du couvercle et apte à coopérer avec ladite zone d'appui pour faire pivoter ledit bras, et un organe de rappel fixé entre ledit bras et la paroi latérale du compartiment interne, ledit bras étant apte à pivoter entre une position "blocage" dans laquelle le rebord est engagé dans le cran de la roue et une position "libre" dans laquelle le rebord est dégagé du cran de la roue.

[0009] De préférence, l'organe de rappel exerce une force de rappel tendant à ramener le bras dans sa position "blocage". L'organe de rappel est avantageusement un ressort.

[0010] La roue comporte au moins une lumière apte à coopérer avec un axe fixé perpendiculairement à la paroi latérale du compartiment interne pour limiter la rotation de la poignée de transport entre ses positions "transport" et "ouverture".

[0011] Selon un mode préféré, le dispositif de blocage comporte deux ensembles roue-bras-tenon-organe de rappel, chaque ensemble roue-bras-tenon-organe de rappel étant associé à l'un des bras de la poignée de transport.

[0012] L'invention concerne également une cassette destinée à être utilisée pour le transport sécurisé d'objets de valeur comportant au moins un compartiment interne

agencé pour contenir lesdites valeurs et présentant une ouverture de forme globalement rectangulaire, un couvercle disposé au droit de l'ouverture et articulé autour de l'un des bords longitudinaux de ladite ouverture pour permettre d'accéder à l'intérieur du compartiment interne et une poignée de transport apte à pivoter, par l'intermédiaire de deux bras et de deux axes, par rapport audit compartiment interne autour d'un axe sensiblement parallèle à l'axe de rotation dudit couvercle, ladite poignée de transport étant apte à pivoter entre une position "transport" et une position "ouverture"; ladite cassette est remarquable en ce qu'elle comporte un dispositif de blocage de poignée de transport selon l'invention.

Description sommaire des figures

[0013] D'autres avantages et caractéristiques ressortiront mieux de la description qui va suivre d'une variante d'exécution d'un dispositif de blocage de poignée de transport selon l'invention en référence aux figures annexées sur lesquelles :

- la figure 1 est une vue de perspective d'une cassette de transport sécurisé muni du dispositif de blocage de poignée de transport selon l'invention ;
- la figure 2 est une vue de détail de la cassette de la figure 1 sans son enveloppe externe avec sa poignée en position "ouverture" libre et son couvercle fermé ;
- la figure 3 est une vue de détail de la cassette de la figure 1 sans son enveloppe externe avec sa poignée en position "ouverture" bloquée et son couvercle ouvert.

Meilleure manière de réaliser l'invention technique

[0014] En référence aux figures 1 à 3, la cassette 1 pour le stockage et le transport sécurisé d'objets de valeur, notamment de billets de banque en vrac ou logés dans des sacs, comprend un compartiment interne 2 agencé pour contenir lesdites valeurs et présentant une ouverture 3 de forme globalement rectangulaire permettant de déposer lesdites valeurs à l'intérieur dudit compartiment interne 2, une enveloppe externe 4 entourant ledit compartiment interne 2, un couvercle 5 disposé au droit de l'ouverture 3 articulé autour de l'un des bords longitudinaux de ladite ouverture 3 pour permettre d'accéder à l'intérieur du compartiment interne 2 et une poignée de transport 6 articulée, par l'intermédiaire de deux bras 7, audit compartiment interne 2 autour d'un axe sensiblement parallèle à l'axe de rotation dudit couvercle 5.

[0015] La poignée de transport 6 est apte à pivoter entre une position "transport" dans laquelle ses bras 7 se trouvent sensiblement dans le plan longitudinal du compartiment interne 2 et une position "ouverture" dans laquelle ses bras 7 se trouvent sensiblement dans un plan perpendiculaire au plan longitudinal du compartiment interne 2. La poignée de transport 6 et ses bras 7

sont dimensionnés de sorte que le couvercle 5 ne puisse s'ouvrir que lorsque la poignée de transport 6 se trouve en butée en position "ouverture".

[0016] En référence à la figure 2, pour réaliser l'articulation de la poignée de transport 6, chaque bras 7 est solidaire d'un axe 8 monté pivotant sur l'une des parois latérales 9 du compartiment interne 2.

[0017] Le dispositif de blocage 10 de la poignée de transport 6 comprend au moins une roue 11 fixée sur l'un des axes 8 et présentant un cran 12, un bras 13 articulé au compartiment interne 2 autour d'un axe sensiblement parallèle à l'axe de rotation de la poignée de transport 6 et comportant à l'une de ses extrémités une zone d'appui 14 et à l'autre extrémité un rebord 15 apte à coopérer avec ledit cran 12, un tenon 16 solidaire du couvercle 5 et apte à coopérer avec ladite zone d'appui 14 pour faire pivoter ledit bras 13, et un organe de rappel (non représenté sur les figures) fixé entre ledit bras 13 et la paroi latérale 9 du compartiment interne 2.

[0018] Le bras 13 est apte à pivoter entre une position "blocage" dans laquelle la poignée de transport 6 se trouve bloquée en butée en position "ouverture" et une position "libre" dans laquelle la poignée de transport 6 est libre de pivoter entre ses positions "transport" et "ouverture".

[0019] L'organe de rappel, qui est de préférence un ressort, exerce une force de rappel tendant à ramener le bras 13 dans sa position "blocage".

[0020] Lorsque le couvercle 5 commence à s'ouvrir, le dispositif de blocage 10 bloque la poignée de transport 6 en position "ouverture" et, lorsque le couvercle 5 est fermé, la poignée de transport 6 est libre de pivoter entre ses positions "transport" et "ouverture".

[0021] Pour ce faire, lorsque le couvercle 5 est fermé, le tenon 16 est en contact avec la zone d'appui 14 du bras 13 et maintient le bras 13 dans sa position "libre" dans laquelle le rebord 15 est dégagé du cran 12 de la roue 11 et afin de libérer la rotation de cette dernière et donc la rotation de l'axe 8 et de la poignée de transport 6. En revanche, lorsque la poignée de transport 6 est en position "ouverture" et que le couvercle 5 commence à s'ouvrir, le tenon 16 se déplace jusqu'à ne plus être en contact avec la zone d'appui 14 du bras 13 qui est ramené sous l'action de l'organe de rappel vers sa position "blocage" dans laquelle le rebord 15 est engagé dans le cran 12 de la roue 11 et pour bloquer la rotation de cette dernière et donc maintenir la poignée de transport 6 dans sa position "ouverture".

[0022] Le dispositif de blocage de poignée est particulièrement efficace puisqu'à partir d'un angle d'ouverture du couvercle 5 très faible, moins d'un degré, le blocage de poignée de transport 6 est actif.

[0023] La roue 11 comporte au moins une lumière 17 apte à coopérer avec un axe 18 fixé perpendiculairement à la paroi latérale 9 du compartiment interne 2 pour limiter la rotation de la poignée de transport 6 entre ses positions "transport" et "ouverture".

[0024] Selon un mode de réalisation préféré, le dispo-

sitif de blocage 10 comporte deux ensembles roue 11-bras 13-tenon 16-organe de rappel, chaque ensemble roue 11-bras 13-tenon 16-organe de rappel étant associé à l'un des bras 7 de la poignée de transport 6.

[0025] Le dispositif de blocage 10 pourra comporter des organes électriques tels que, par exemple, des micro-moteurs ou encore des électro-aimants, pour bloquer et libérer la poignée de transport 6, sans sortir du cadre de la présente invention.

[0026] Toutefois, le dispositif de blocage 10 du type mécanique à encliquetage, comportant au moins un ensemble roue 11-bras 13-tenon 16-organe de rappel, est plus simple à réaliser et moins sujet à des pannes. Par ailleurs, ce type de dispositif de blocage 10 ne nécessite pas de source d'énergie supplémentaire pour les activer ou désactiver.

[0027] Enfin, on comprend bien que lorsque le couvercle 5 est ouvert et que la poignée de transport 6 est bloquée en position "ouverture", le port et le transport de la cassette 1 est rendu difficile voire impossible car ladite poignée de transport 6 et ses bras 7 se trouvent orienter perpendiculairement au plan longitudinal du compartiment interne 2. Un voleur qui s'emparerait de la cassette 1 dans cette configuration ne passerait sûrement pas inaperçu.

Possibilité d'application industrielle

[0028] Comme décrit précédemment, le dispositif de blocage 10 de poignée de transport 6 d'une cassette 1 selon l'invention est principalement destiné à être utilisé pour le transport sécurisé d'objets de valeur, notamment de billets de banque en vrac ou logés dans des sacs, mais il peut également être utilisé pour le transport de produits sensibles ou dangereux.

[0029] Enfin, il est clair que la présente invention ne se limite pas aux seules formes d'exécution de ces dispositifs de blocage 10 et cassette 1; elle en embrasse, au contraire, toutes les variantes de réalisation et d'application respectant le même principe.

Revendications

1. Dispositif de blocage (10) d'une poignée de transport (6) d'une cassette (1) de stockage et de transport sécurisé d'objets de valeur, notamment de billets de banque en vrac ou logés dans des sacs, comportant au moins un compartiment interne (2) agencé pour contenir lesdites valeurs et présentant une ouverture (3) de forme globalement rectangulaire, un couvercle (5) disposé au droit de l'ouverture (3) et articulé autour de l'un des bords longitudinaux de ladite ouverture (3) pour permettre d'accéder à l'intérieur du compartiment interne (2) et une poignée de transport (6) apte à pivoter par rapport audit compartiment interne (2), par l'intermédiaire de deux bras (7) et de deux axes (8) montés chacun pivotant sur l'une des

parois latérales (9) du compartiment interne (2), autour d'un axe sensiblement parallèle à l'axe d'articulation dudit couvercle (5), ladite poignée de transport (6) étant apte à pivoter entre une position "transport" dans laquelle ses bras (7) se trouvent sensiblement dans le plan longitudinal du compartiment interne (2) contenant l'axe de pivotement de ladite poignée de transport (6) et une position "ouverture" dans laquelle, d'une part, ses bras (7) se trouvent sensiblement dans un plan perpendiculaire audit plan longitudinal du compartiment interne (2) et, d'autre part, le couvercle (5) peut alors être ouvert, ledit dispositif de blocage (10) étant tel qu'il est du type mécanique à encliquetage et permet, lorsque le couvercle (5) est fermé de libérer la poignée de transport (6) qui peut pivoter entre ses positions "transport" et "ouverture" et **caractérisé en ce que** lorsque le couvercle (5) commence à s'ouvrir, permet de bloquer la poignée de transport (6) en position "ouverture".

2. Dispositif de blocage (10) selon la revendication 1 **caractérisé en ce qu'il** comporte au moins une roue (11) fixée sur l'un des axes 8 et présentant un cran (12), un bras (13) articulé au compartiment interne (2) autour d'un axe sensiblement parallèle à l'axe de rotation de la poignée de transport (6) et comportant à l'une de ses extrémités une zone d'appui (14) et à l'autre extrémité un rebord (15) apte à coopérer avec ledit cran (12), un tenon (16) solidaire du couvercle (5) et apte à coopérer avec ladite zone d'appui (14) pour faire pivoter ledit bras (13), et un organe de rappel fixé entre ledit bras (13) et la paroi latérale (9) du compartiment interne (2), ledit bras (13) étant apte à pivoter entre une position "blocage" dans laquelle le rebord (15) est engagé dans le cran (12) de la roue (11) et une position "libre" dans laquelle le rebord (15) est dégagé du cran (12) de la roue (11).

3. Dispositif de blocage (10) selon la revendication 2 **caractérisé en ce que** l'organe de rappel exerce une force de rappel tendant à ramener le bras (13) dans sa position "blocage".

4. Dispositif de blocage (10) selon la revendication 3 **caractérisé en ce que** l'organe de rappel est un ressort.

5. Dispositif de blocage (10) selon l'une quelconque des revendications 2 à 4 **caractérisé en ce que** la roue (11) comporte au moins une lumière (17) apte à coopérer avec un axe (18) fixé perpendiculairement à la paroi latérale (9) du compartiment interne (2) pour limiter la rotation de la poignée de transport (6) entre ses positions "transport" et "ouverture"

6. Dispositif de blocage (10) selon l'une quelconque des revendications 2 à 5 **caractérisé en ce qu'il**

comporte deux ensembles roue (11)-bras (13)-tenon (16)-organe de rappel, chaque ensemble roue (11)-bras (13)-tenon (16)-organe de rappel étant associé à l'un des bras (7) de la poignée de transport (6).

7. Cassette (1) destinée à être utilisée pour le transport sécurisé d'objets de valeur comportant au moins un compartiment interne (2) agencé pour contenir lesdites valeurs et présentant une ouverture (3) de forme globalement rectangulaire, un couvercle (5) disposé au droit de l'ouverture (3) et articulé autour de l'un des bords longitudinaux de ladite ouverture (3) pour permettre d'accéder à l'intérieur du compartiment interne (2) et une poignée de transport (6) apte à pivoter, par l'intermédiaire de deux bras (7) et de deux axes (8), par rapport audit compartiment interne (2) autour d'un axe sensiblement parallèle à l'axe de rotation dudit couvercle (5), ladite poignée de transport (6) étant apte à pivoter entre une position "transport" et une position "ouverture", ladite cassette (1) étant **caractérisée en ce qu'elle** comporte un dispositif de blocage (10) de poignée de transport (6) selon l'une quelconque des revendications 1 à 6.

Patentansprüche

1. Blockiervorrichtung (10) eines Transportgriffs (6) einer Kassette (1) zum Aufbewahren und gesicherten Transportieren von Wertgegenständen, insbesondere lösen oder in Beuteln untergebrachten Banknoten, umfassend mindestens ein Innenfach (2), das dafür ausgestaltet ist, die Werte zu enthalten, und aufweisend eine Öffnung (3) von allgemein rechteckiger Form, einen Deckel (5), der an der Öffnung (3) angeordnet und um eine der Längskanten der Öffnung (3) herum angelenkt ist, um es zu ermöglichen, an die Innenseite des Innenfachs (2) zu gelangen, und einen Transportgriff (6), der mittels zwei Armen (7) und zwei Achsen (8), die jede schwenkbar an einer der Seitenwände (9) des Innenfachs (2) montiert sind, in der Lage ist, in Bezug auf das Innenfach (2) um eine Achse herum zu schwenken, die im Wesentlichen zur Anlenkachse des Deckels (5) parallel ist, wobei der Transportgriff (6) in der Lage ist, zwischen einer "Transport"-Stellung, in der sich seine Arme (7) im Wesentlichen in der Längsebene des Innenfachs (2) befinden, welche die Schwenkachse des Transportgriffs (6) enthält, und einer "Öffnungs"-Stellung zu schwenken, in der sich einerseits seine Arme (7) im Wesentlichen in einer Ebene senkrecht zur Längsebene des Innenfachs (2) befinden, und andererseits der Deckel (5) dann geöffnet werden kann, wobei die Blockiervorrichtung (10) so ist, dass sie vom mechanischen Typ mit Schnappverschluss ist und es ermöglicht, wenn der Deckel (5) geschlossen ist, den Transportgriff (6)

freizugeben, der zwischen seiner "Transport"- und "Öffnungs"-Stellung schwenken kann, und **dadurch gekennzeichnet, dass** wenn der Deckel (5) beginnt, sich zu öffnen, es ermöglicht, den Transportgriff (6) in "Öffnungs"-Stellung zu blockieren.

2. Blockiervorrichtung (10) nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** sie mindestens ein Rad (11) umfasst, das an einer der Achsen 8 befestigt ist und aufweist eine Raste (12), einen Arm (13), der am Innenfach (2) um eine im Wesentlichen zur Drehachse des Transportgriffs (6) parallele Achse herum angelenkt ist und an einem seiner Enden einen Auflagebereich (14), und am anderen Ende eine Nase (15) umfasst, die in der Lage ist, mit der Raste (12) zusammenzuwirken, einen Zapfen (16), der fest mit dem Deckel (5) verbunden und in der Lage ist, mit dem Auflagebereich (14) zusammenzuwirken, um den Arm (13) schwenken zu lassen, und ein Rückstellorgan, das zwischen dem Arm (13) und der Seitenwand (9) des Innenfachs (2) befestigt ist, wobei der Arm (13) in der Lage ist, zwischen einer "Blockier"-Stellung, in der die Nase (15) in die Raste (12) des Rades (11) eingreift, und einer "freien" Stellung zu schwenken, in der die Nase (15) aus der Raste (12) des Rades (11) ausgerückt ist.

3. Blockiervorrichtung (10) nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Rückstellorgan eine Rückstellkraft ausübt, die dazu tendiert, den Arm (13) in seine "Blockier"-Stellung zurückzubringen.

4. Blockiervorrichtung (10) nach Anspruch 3, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Rückstellorgan eine Feder ist.

5. Blockiervorrichtung (10) nach einem der Ansprüche 2 bis 4, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Rad (11) mindestens einen Durchbruch (17) umfasst, der in der Lage ist, mit einer Achse (18) zusammenzuwirken, die senkrecht an der Seitenwand (9) des Innenfachs (2) befestigt ist, um das Drehen des Transportgriffs (6) zwischen seiner "Transport"- und "Öffnungs"-Stellung zu begrenzen.

6. Blockiervorrichtung (10) nach einem der Ansprüche 2 bis 5, **dadurch gekennzeichnet, dass** sie zwei Rad- (11) Arm- (13) Zapfen- (16) Rückstellorgan-Baugruppen umfasst, wobei jede Rad- (11) Arm- (13) Zapfen- (16) Rückstellorgan-Baugruppe einem der Arme (7) des Transportgriffs (6) zugeordnet ist.

7. Kassette (1), die dazu vorgesehen ist, für den gesicherten Transport von Wertgegenständen verwendet zu werden, umfassend mindestens ein Innenfach (2), das dafür ausgestaltet ist, die Werte zu enthalten, und aufweisend eine Öffnung (3) von allgemein rechteckiger Form, einen Deckel (5), der an

der Öffnung (3) angeordnet und um eine der Längskanten der Öffnung (3) herum angelenkt ist, um es zu ermöglichen, an die Innenseite des Innenfachs (2) zu gelangen, und einen Transportgriff (6), der mittels zwei Armen (7) und zwei Achsen (8) in der Lage ist, in Bezug auf das Innenfach (2) um eine Achse herum zu schwenken, die im Wesentlichen zur Drehachse des Deckels (5) parallel ist, wobei der Transportgriff (6) in der Lage ist, zwischen einer "Transport"- und einer "Öffnungs"-Stellung zu schwenken, wobei die Kassette (1) **dadurch gekennzeichnet ist, dass** sie eine Transportgriff- (6) Blockiervorrichtung (10) nach einem der Ansprüche 1 bis 6 umfasst.

Claims

1. Device for locking (10) a transport handle (6) of a cassette (1) for the storage and secure transport of valuable articles, in particular banknotes in bulk or arranged in bags, comprising at least one internal compartment (2) arranged to contain said valuable articles and having an opening (3) with a generally rectangular shape, a lid (5) arranged in line with the opening (3) and articulated around one of the longitudinal edges of said opening (3) in order to make it possible to access the inside of the internal compartment (2) and a transport handle (6) able to pivot with respect to said internal compartment (2), by the intermediary of two arms (7) and two shafts (8) each pivotably mounted on one of the side walls (9) of the internal compartment (2), about an axis substantially parallel to the axis of articulation of said lid (5), said transport handle (6) being able to pivot between a "transport" position wherein its arms (7) are substantially in the longitudinal plane of the internal compartment (2) containing the pivot axis of said transport handle (6) and an "opening" position wherein, on the one hand, its arms (7) are substantially in a plane perpendicular to said longitudinal plane of the internal compartment (2) and, on the other hand, the lid (5) can then be open, said device for locking (10) being such that it is of the mechanical snap-fit type and makes it possible, when the lid (5) is closed to release the transport handle (6) which can pivot between its "transport" and "opening" positions and **characterised in that** when the lid (5) starts to open, makes it possible to lock the transport handle (6) in the "open" position.
2. Device for locking (10) according to claim 1 **characterised in that** it comprises at least one wheel (11) fastened to one of the shafts 8 and having a notch (12), an arm (13) articulated with the internal compartment (2) about an axis substantially parallel to the axis of rotation of the transport handle (6) and comprising at one of its ends a bearing zone (14)

and at the other end an edge (15) able to cooperate with said notch (12), a tenon (16) integral with the lid (5) and able to cooperate with said bearing zone (14) in order to pivot said arm (13), and a returning member fixed between said arm (13) and the side wall (9) of the internal compartment (2), said arm (13) being able to pivot between a "locking" position wherein the edge (15) is engaged in the notch (12) of the wheel (11) and a "free" position wherein the edge (15) is cleared from the notch (12) of the wheel (11).

3. Device for locking (10) according to claim 2 **characterised in that** the returning member exerts a returning force that tends to return the arm (13) to its "locking" position.
4. Device for locking (10) according to claim 3 **characterised in that** the returning member is a spring.
5. Device for locking (10) according to any of claims 2 to 4 **characterised in that** the wheel (11) comprises at least one hole (17) able to cooperate with a shaft (18) fixed perpendicularly to the side wall (9) of the internal compartment (2) in order to limit the rotation of the transport handle (6) between its "transport" and "opening" positions.
6. Device for locking (10) according to any of claims 2 to 5 **characterised in that** it comprises two wheel (11)-arm (13)-tenon (16)-returning member sets, each wheel (11)-arm (13)-tenon (16)-returning member set being associated with one of the arms (7) of the transport handle (6).
7. Cassette (1) intended to be used for the secure transport of valuable articles comprising at least one internal compartment (2) arranged to contain said valuable articles and having an opening (3) with a generally rectangular shape, a lid (5) arranged in line with the opening (3) and articulated around one of the longitudinal edges of said opening (3) in order to allow for access inside the internal compartment (2) and a transport handle (6) able to pivot, by the intermediary of two arms (7) and two shafts (8), with respect to said internal compartment (2) about an axis substantially parallel to the axis of rotation of said lid (5), said transport handle (6) being able to pivot between a "transport" position and an "opening" position, said box (1) being **characterised in that** it comprises a device for locking (10) the transport handle (6) according to any of claims 1 to 6.

Fig. 1

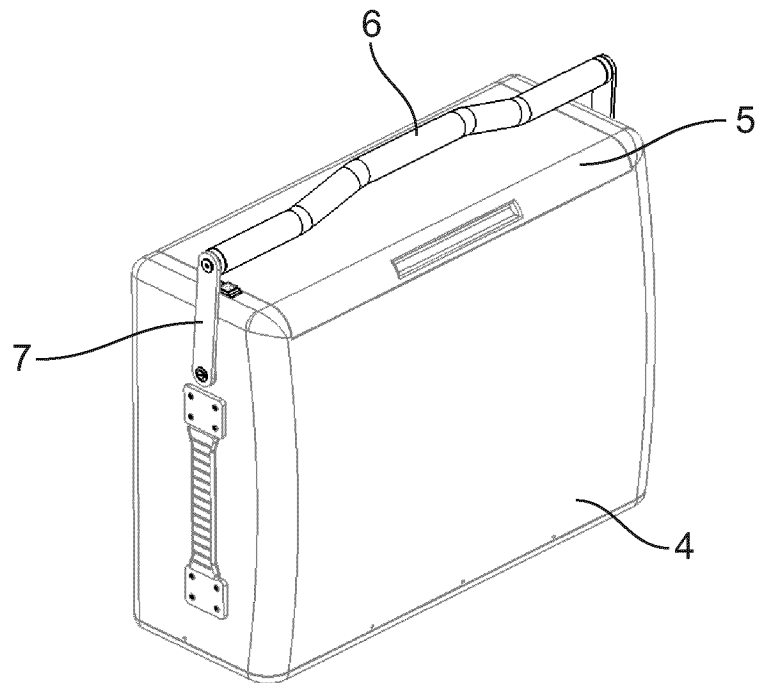


Fig. 2

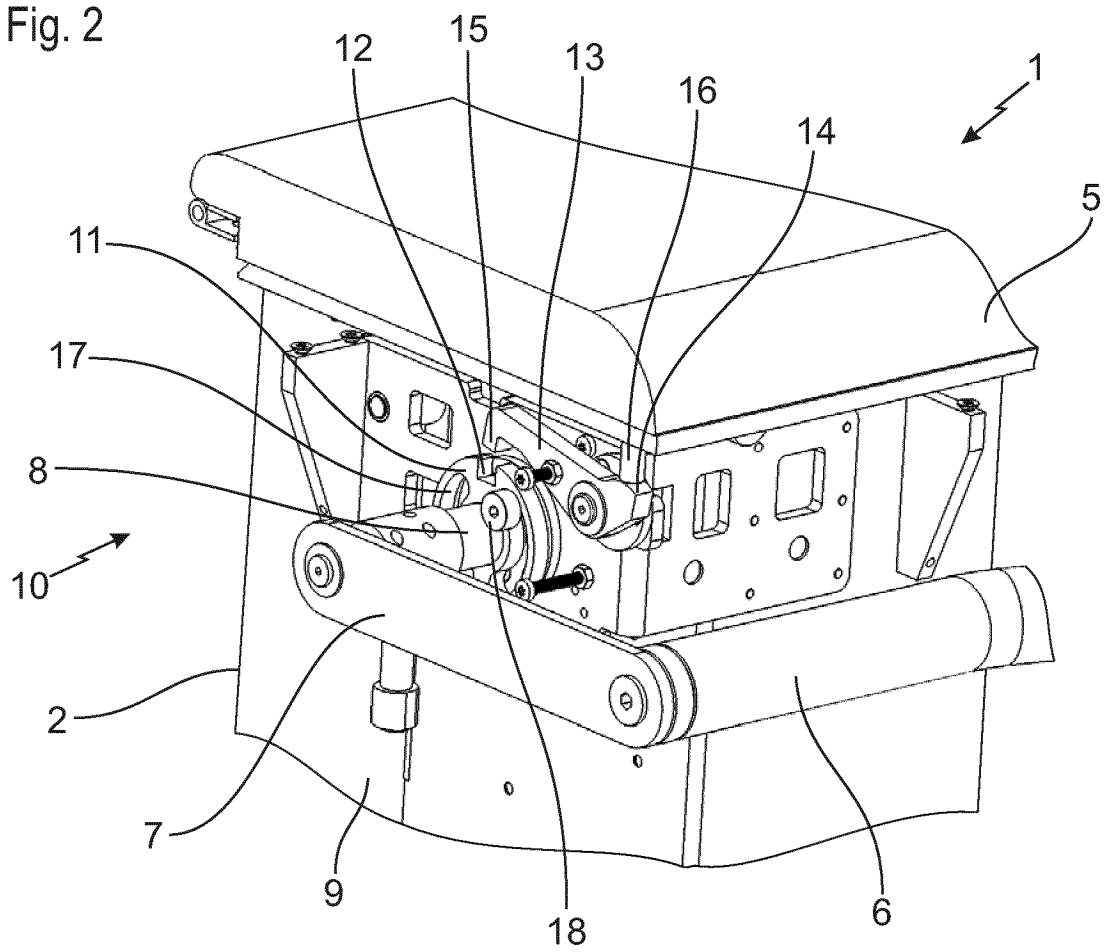
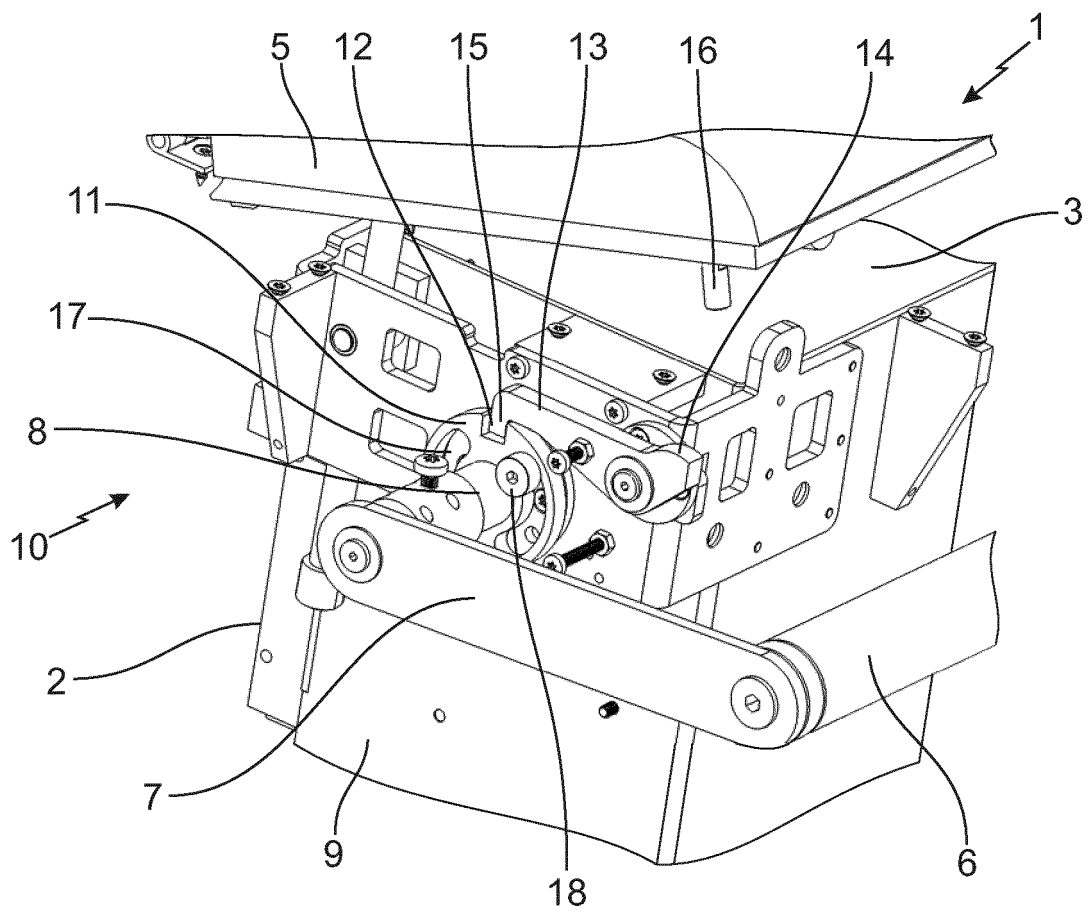


Fig. 3



RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- US 5176281 A [0005]